



# Cahier d'acteur

N°3 - Mai 2013

## Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie



### CCI NORMANDIE

Depuis le 23/08/2011, les deux CCI de Région de Haute et de Basse-Normandie, qui rassemblent les 13 CCI composant le territoire normand, sont réunies au sein d'un Groupement InterConsulaire pour fusionner et créer au 01/01/2016 la CCI Normandie.

Les CCI de Normandie représentent les intérêts de plus de 100 000 entreprises et contribuent au développement des territoires normands.

#### Coordonnées

Jean-Claude Lechanoine - Président  
**CCI Normandie**

Jean-Pierre Désormeaux - Président  
**CCI de Région Haute-Normandie**

1 rue René Cassin - Saint-Contest  
14911 Caen CEDEX 9  
Tél. : 02 31 54 40 40

Les cahiers d'acteurs sont des contributions de personnes morales publiées par la CPDP. Le contenu des textes n'engage que leur auteur.

## Les entreprises se mobilisent pour un nouveau souffle industriel

La Normandie est au cœur de l'éolien en mer avec deux projets soumis aux débats publics : Fécamp en Seine-Maritime et Courseulles-sur-Mer au large du Calvados.

## La Normandie doit affirmer sa place dans la constitution d'une filière française des énergies marines renouvelables

Pour que la France puisse porter à 23 % la part d'énergies renouvelables dans la consommation globale d'énergie d'ici à 2020, dont 1/4 pour l'éolien, le gouvernement s'est engagé à atteindre une production de 6 000 mégawatts (MW) en mer. Cette dernière devra couvrir environ 3,5 % de notre consommation d'électricité.

Sur ces 6 000 MW à produire, la Normandie, à elle seule, va disposer d'une puissance de 948 MW - 498 pour Fécamp et 450 pour Courseulles-sur-Mer (et davantage demain avec le projet du Tréport). Les projets normands s'inscrivent dans une logique française impliquant des déploiements en Bretagne et dans le Pays-de-Loire mais aussi à l'international avec l'attrait, d'ici à 2020, des 25 000 MW du Royaume-Uni.

Avec 83 éoliennes le parc de Fécamp devrait fournir l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de plus de 770 000 personnes, soit plus de 20 % de la population de la Normandie.

Les CCI de Normandie, en participant à ce débat public, confirment leur soutien sans faille à la réalisation rapide de ce projet qui doit participer à la redynamisation de l'économie de la Normandie, à la pérennisation et à la création d'emplois. C'est une opportunité pour la structuration d'une véritable filière des énergies marines renouvelables mais c'est également une chance pour répondre aux mutations et aux évolutions du tissu industriel !

## Pour quelles raisons ?

### // Pour un potentiel de développement de marchés

Les projets de parcs éoliens en mer qui vont voir le jour en Normandie sont une opportunité de développement commercial pour les entreprises industrielles de la sous-traitance et de la co-traitance de la région. En effet, les producteurs d'éoliennes développent leurs marchés sur de nouveaux territoires et doivent par conséquent faire appel aux savoir-faire locaux. Ils doivent également diversifier leurs sources d'approvisionnement pour diminuer leur coût. C'est pourquoi ils entrent dans une stratégie de diversification de leur portefeuille de fournisseurs de composants industriels.

En outre, il ne faut pas négliger non plus les marchés connexes qui vont se développer pendant et après le chantier (hôtellerie, activités touristiques...).

### // Pour le maintien du tissu industriel existant et la diversification du mix client

Le secteur industriel étant le premier consommateur d'électricité, les énergies apparaissent aujourd'hui au cœur du maintien en Normandie d'un tissu industriel fort. De plus, pour certaines entreprises, mono-client ou mono-secteur, les marchés de l'éolien peuvent se révéler salvateurs du fait des difficultés traversées par certains marchés historiques, répondant ainsi à une utile mutation économique.

### // Pour le positionnement de la Normandie comme région phare en matière d'approvisionnement d'énergie

La Normandie bénéficie d'atouts considérables (savoir-faire industriel performant, qualité des infrastructures portuaires...) et d'un positionnement national sans équivoque concernant le secteur de l'Énergie (1ère région énergétique française : 3 centrales nucléaires, 1 usine de retraitement, leader dans le raffinage de pétrole).

Les fermes éoliennes viennent d'une part conforter ce positionnement mais aussi et surtout le renforcer en contribuant à une diversification vers la production d'énergie propre (énergies marines renouvelables, solaire...).



Fotolia © Frédéric Prochasson

### // Pour la préservation et le développement d'une main d'œuvre de qualité

L'apport des marchés de l'éolien va permettre de garder en région des salariés qui travaillent aujourd'hui sur de grands chantiers et prendre leur relais en matière d'emploi (EDF estime à 700 salariés la ressource locale démobilisée de l'EPR de Flamanville et à disposition de l'éolien offshore et de l'hydrolien). La maintenance des sites permettra d'enraciner tout ou partie des métiers (mécanique, travail des métaux, management, ingénierie...). L'éolien assure ainsi une continuité voire une pérennisation de certains emplois.

*À l'échelle des trois projets attribués à la société mère du maître d'ouvrage, la construction des fondations, l'assemblage des composants des éoliennes avant leur acheminement sur le lieu d'implantation et l'installation des éléments du parc doivent permettre la création de 1 600 emplois, dont 800 pour le projet de Fécamp.*

*De plus, partenaire du maître d'ouvrage, Alstom prévoit de créer quatre usines, à Saint-Nazaire et à Cherbourg, pour fabriquer les éoliennes. Celles-ci devraient générer 1 000 emplois directs et 4 000 emplois indirects.*

### // Pour le renforcement des compétences et de l'innovation en région

La nature récente de l'éolien en mer est source d'évolution et d'innovation en matière de conception et de fabrication. Il est bon que ces développements prennent place en partie sur le territoire régional. Cela aura un effet dynamique sur le reste de l'industrie. Par ailleurs, l'éolien va apporter de nouveaux métiers et faciliter pour nos jeunes formés en région la possibilité d'y travailler au lieu de devoir partir travailler vers d'autres régions.

## Les atouts économiques normands

- 2 filières dans le domaine des énergies (Energies Haute-Normandie et Nucleopolis), deux clusters (Ouest Normandie Énergies Marines et Dieppe Méca Énergies) adossés à des filières complémentaires (Logistique Seine-Normandie, Fédération des Clubs Logistiques Basse-Normandie et Normandie AéroEspace)
- Une tradition industrielle normande performante et structurée pour la sous-traitance des grands composants éoliens (métallurgie, chaudronnerie, mécanique, BTP...)
- Une filière normande de l'énergie composée d'un vivier de compétences de plus de 26 000 emplois et de 1 700 établissements (Insee, 01.01.2011) qu'il est nécessaire de développer
- Un outil de formation qui existe déjà en partie (Esigelec, Insa, laboratoire Greah...)
- Un savoir-faire et une expertise reconnus dans la R&D et l'innovation (grand réseau de recherche « Energie-électronique-matériaux », projet WIN, expérimentation, à Fécamp, pour la création de récifs artificiels...)
- 6 infrastructures portuaires de qualité (Cherbourg, Le Havre, Caen, Dieppe, Fécamp et Le Tréport) et une possibilité, pour certaines plateformes, d'accueillir des navires aux dimensions inhabituelles

## Les acteurs du développement économique s'engagent aux côtés des entreprises

Depuis 1997 (avec le lancement de la ferme éolienne terrestre de Fécamp) et en 2010 (avec le projet de parc éolien en mer des Deux Côtes), les CCI de Normandie sont impliquées dans le développement des énergies renouvelables.

Les CCI, aux côtés des acteurs du développement économique régional, se sont données un triple objectif :

- Favoriser la création de parcs éoliens en mer ;
- Faciliter l'implantation d'activités industrielles liées au secteur de l'énergie ;
- Organiser les rencontres entre les entreprises normandes et les donneurs d'ordre et développer la montée en compétence des entreprises dans le but d'acquérir des parts de marchés.

### // Des exemples concrets

#### *Vigie Business, un outil de qualification et de mise en relation des entreprises*

Destiné à mettre en relation les entreprises donneuses d'ordres et sous-traitantes intervenant sur la thématique des énergies marines renouvelables, [vigiebusiness.fr](http://vigiebusiness.fr) rassemble 800 membres dont plus de **600 entreprises intéressées, à ce jour, par l'éolien et l'hydrolien.**



Vigie Business a permis également, lors de 10 journées de rencontres d'affaires orchestrées en 2011 et 2012, la mise en relation de plus de **1 200 entreprises** lors de réunions de présentations des grands acteurs de l'éolien (EDF EN, SIEMENS, WPD, GDF SUEZ, VINCI, ALSTOM, Compagnie de Vent, AREVA...), mais aussi et surtout la rencontre de plus de 300 d'entre elles avec les services achats et référencement de ces donneurs d'ordres.

#### *Un accompagnement des entreprises à l'international*

CCI international a accompagné une trentaine d'entreprises en Irlande (Salon des Énergies renouvelables), en Autriche (EWEA) en Grande-Bretagne (Thanet) et en Allemagne (découverte des sites éoliens en activité).

#### *Une présence événementielle afin de sensibiliser aux atouts de l'éolien*

CCI Normandie organisera le 19 juin au Havre des rencontres d'affaires avec le fabricant allemand d'éoliennes Siemens. Les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2013, au Havre, la CCI Normandie sera partenaire du 3<sup>ème</sup> colloque national de l'éolien organisé par le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) où pas moins de 700 participants issus de toute l'Europe se sont donnés rendez-vous avec, à la clé, des rendez-vous B to B. La prochaine convention internationale des EMR, Thetis sera organisée à Cherbourg en partenariat avec les CCI.

Enfin, les CCI développent une collaboration avec le SER dans le cadre de Windustry 2.0 pour faciliter la montée en compétence des entreprises régionales.

## Les entreprises disent «oui» au projet de parc éolien en mer

« Les entreprises de la filière Normandie Aerospace apportent leur entier soutien à ces projets de territoire qui jouent en faveur de la dynamique de l'innovation dans laquelle nous nous inscrivons. Ces projets mettent en jeu des métiers qui sont très proches de ceux utilisés au sein de notre filière. Ce sera donc l'opportunité d'une étroite collaboration tant dans le domaine de la recherche et technologie que dans le domaine de la formation. De plus pour certaines entreprises de la filière, c'est aussi l'opportunité de compléments de marchés, et autant d'opportunités de transferts de technologies croisés ».

**Philippe EUDELIN**  
Président de Normandie Aero Espace

« La filière Energies Haute Normandie, avec l'appui du Conseil régional de Haute-Normandie et de l'Etat, fédère les entreprises du secteur de l'énergie. Ces entreprises sont engagées en permanence dans le développement d'activités nouvelles et soutiennent totalement la création d'une filière industrielle à l'occasion des appels d'offres sur les parcs éoliens offshore en France, et en particulier à Fécamp et au Tréport. Dans ce but, les entreprises de la filière travaillent à la mise en place en Haute Normandie du projet WIN qui permettrait aux constructeurs de machines de bénéficier d'un site d'essai pour les éoliennes produites en France avant leur commercialisation, et au projet CEVEO visant à jouer un rôle de tête de réseau d'un « cluster » national, d'instituts et de centres de recherche, de laboratoires publics et privés et d'établissements d'enseignement supérieur mobilisés sur l'éolien terrestre et l'éolien offshore ».

**Éric NEYME**  
Président de la Filière Énergies Haute-Normandie

« Le développement de la Filière éolienne offshore représente un enjeu important pour l'activité logistique régionale que ce soit en termes d'innovation, d'emplois, de formation, de transport... et représente une opportunité pour nos entreprises de diversifier leurs offres de services et d'acquérir de nouveaux marchés.

La Filière logistique et les entreprises qui la composent ne peuvent donc qu'apporter leur soutien unanime au projet de Parc éolien en mer de Fécamp ».

**Walter SCHOCH**  
Président de Logistique Seine-Normandie

« Le marché en France de l'Eolien Offshore est un marché naissant qui nécessite la mise en place d'une filière industrielle. Cette structuration génère un intérêt particulier pour nos membres. Depuis plusieurs années en effet, nos entreprises ont optimisé leur capacité à ouvrir leurs compétences sur d'autres marchés que leurs marchés principaux, elles se sont diversifiées.

Les entreprises ont la capacité à adapter leurs compétences pour les besoins d'autres marchés, ou marchés naissants. L'effet « cluster », au-delà des intérêts individuels de chaque membre favorise aussi une vision et une approche stratégique collective chez les PME pour aborder ce marché. Nous avons la chance d'avoir un territoire compétitif qui regorge de compétences variées et complémentaires. Nous orientons nos efforts à synchroniser et orchestrer ces compétences pour générer des offres globales, qui, nous l'espérons, pourront contribuer au bénéfice de tous sur la région ».

**Patrice GAULT**  
Président de Dieppe Méca Énergies

**Par son implication dans ce débat public les CCI de Normandie affirment leur intérêt pour ce projet porteur de développement économique pour les entreprises et les territoires.**

*En ouvrant de nouvelles perspectives de développement économique, les éoliennes en mer constituent une opportunité exceptionnelle, un espoir, un accélérateur, qui viendra renforcer notre système productif normand.*

**C'est maintenant ou jamais que le projet doit aboutir !**

### CPDP Eolien en mer-Fécamp

13 quai BERIGNY - 76400 FECAMP

Tél. : 02 27 30 54 75 • Email : [contact@debatpublic-eolienmer-fecamp.org](mailto:contact@debatpublic-eolienmer-fecamp.org)